



DAT
Références : JF/18.618



GL → CB
DGS.
OM. → domian

Monsieur Gérard CORGNAC
Maire de Cléry-Saint-André
Mairie
94 rue du Maréchal Foch
45370 CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

Orléans, le 18 JUIN 2018

Monsieur le Maire,

Vous avez adressé au Conseil régional pour avis, en application des textes en vigueur, le dossier d'arrêt du projet du nouveau Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

Malgré tout l'intérêt de la réalisation des documents d'urbanisme, je vous informe que nous n'avons pas d'observation particulière à apporter à ce document arrêté.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président du Conseil régional
et par délégation,
la Directrice adjointe de l'aménagement
du territoire

Isabelle VALMAGGIA